

www.lalibre.be

Date: 12-12-2023

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 114 060

<https://www.lalibre.be/belgique/societe/2023/12/12/pollution-aux-pfas-debut-des-prelevements-sanguins-dans-les-prochaines-semaines-J5TSOM43EZGDZNTMHGFYZBGNLI/>

Pollution aux PFAS: début des prélèvements sanguins dans les prochaines semaines



La campagne de mesure et d'analyse des PFAS dans le sang des personnes concernées par des dépassements de la future norme de 100 ng/L dans l'eau de distribution devrait débuter dans les prochaines semaines et les personnes souhaitant en bénéficier sont appelées à marquer leur intérêt dès ce mois de décembre, a assuré mardi le gouvernement régional.

Les modalités pratiques de cette opération seront communiquées prochainement aux communes par l'ISSEP, l'institut scientifique de service public.

Pour rappel, cette campagne vise à objectiver l'exposition de la population afin de déterminer le niveau de risque et d'accompagner les personnes concernées sur base des recommandations en matière de santé qui seront formulées par le conseil scientifique indépendant en matière de PFAS, enrichi pour sa part de quatre nouveaux membres.

Concrètement, il s'agira de comparer le taux d'imprégnation dans le sang à ces polluants par rapport aux valeurs de référence établies dans le cadre du biomonitoring global réalisé en 2021, afin de déterminer si les taux en PFAS sont ou non supérieurs à la moyenne wallonne. Ces résultats seront également comparés aux valeurs disponibles de risque pour la santé.



Les prélèvements sanguins seront proposés en priorité, et sur base volontaire, aux habitants ayant été alimentés à un moment donné par une eau dont les concentrations en PFAS étaient supérieures à 100 ng/L. Si des dépassements passés, actuels ou futurs devaient apparaître, ils seront également intégrés à la campagne de prélèvements pour les rues concernées.

D'autres zones susceptibles d'être concernées par ces prélèvements et analyses de sang pourront être définies au fur et à mesure de l'évolution de l'état des connaissances de contaminations aux PFAS dans d'autres matrices environnementales (sols, eaux souterraines, eaux de surface, etc.), si un transfert vers l'être humain était considéré comme plausible. Une deuxième campagne de prélèvements pourra alors être organisée pour les riverains de ces nouveaux périmètres, en fonction des résultats environnementaux, détaillent les autorités.

Ces dernières indiquent par ailleurs que **le conseil scientifique indépendant sur les PFAS, récemment mis en place par la Région, sera élargi à 4 nouveaux experts: Jean-Marie Colet, en charge du service de biologie humaine et toxicologie de l'Université de Mons; Patrick Kestemont, professeur et directeur de l'unité de recherche en biologie environnementale et évolutive de l'Université de Namur; Olivier Luminet, professeur extraordinaire à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain et Anne-Simone Parent, professeure à la faculté de médecine de l'Université de Liège.**

"Je me réjouis de l'élargissement des compétences au sein du conseil scientifique indépendant sur les PFAS. Les travaux en cours nous permettront de tracer des lignes claires et fortes pour renforcer encore la protection de la santé des personnes", souligne enfin, dans un communiqué, la ministre régionale de l'Environnement, Céline Tellier.

**Belga**

Date: 12-12-2023

Page:

Periodicity: **Daily**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: -

Pollution aux PFAS : Début des prélèvements sanguins dans les prochaines semaines; conseil scientifique élargi

La campagne de mesure et d'analyse des PFAS dans le sang des personnes concernées par des dépassements de la future norme de 100 ng/L dans l'eau de distribution devrait débuter dans les prochaines semaines et les personnes souhaitant en bénéficier sont appelées à marquer leur intérêt dès ce mois de décembre, a assuré mardi le gouvernement régional.

Les modalités pratiques de cette opération seront communiquées prochainement aux communes par l'ISSEP, l'institut scientifique de service public.

Pour rappel, cette campagne vise à objectiver l'exposition de la population afin de déterminer le niveau de risque et d'accompagner les personnes concernées sur base des recommandations en matière de santé qui seront formulées par le conseil scientifique indépendant en matière de PFAS, enrichi pour sa part de quatre nouveaux membres.

Concrètement, il s'agira de comparer le taux d'imprégnation dans le sang à ces polluants par rapport aux valeurs de référence établies dans le cadre du biomonitoring global réalisé en 2021, afin de déterminer si les taux en PFAS sont ou non supérieurs à la moyenne wallonne. Ces résultats seront également comparés aux valeurs disponibles de risque pour la santé.

Les prélèvements sanguins seront proposés en priorité, et sur base volontaire, aux habitants ayant été alimentés à un moment donné par une eau dont les concentrations en PFAS étaient supérieures à 100 ng/L. Si des dépassements passés, actuels ou futurs devaient apparaître, ils seront également intégrés à la campagne de prélèvements pour les rues concernées.

D'autres zones susceptibles d'être concernées par ces prélèvements et analyses de sang pourront être définies au fur et à mesure de l'évolution de l'état des connaissances de contaminations aux PFAS dans d'autres matrices environnementales (sols, eaux souterraines, eaux de surface, etc.), si un transfert vers l'être humain était considéré comme plausible. Une deuxième campagne de prélèvements pourra alors être organisée pour les riverains de ces nouveaux périmètres, en fonction des résultats environnementaux, détaillent les autorités.

Ces dernières indiquent par ailleurs que le conseil scientifique indépendant sur les PFAS,



récemment mis en place par la Région, sera élargi à 4 nouveaux experts: Jean-Marie Colet, en charge du service de biologie humaine et toxicologie de l'Université de Mons; Patrick Kestemont, professeur et directeur de l'unité de recherche en biologie environnementale et évolutive de l'Université de Namur; Olivier Luminet, professeur extraordinaire à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain et Anne-Simone Parent, professeure à la faculté de médecine de l'Université de Liège.

"Je me réjouis de l'élargissement des compétences au sein du conseil scientifique indépendant sur les PFAS. Les travaux en cours nous permettront de tracer des lignes claires et fortes pour renforcer encore la protection de la santé des personnes", souligne enfin, dans un communiqué, la ministre régionale de l'Environnement, Céline Tellier.

**www.lespecialiste.be**

Date: 12-12-2023

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1 000

<https://www.lespecialiste.be/fr/actualites/pollution-aux-pfas-debut-des-prelevements-sanguins-dans-les-prochaines-semaines-conseil-scientifique-elargi.html>

Pollution aux PFAS - Début des prélèvements sanguins dans les prochaines semaines; conseil scientifique élargi



La campagne de mesure et d'analyse des PFAS dans le sang des personnes concernées par des dépassements de la future norme de 100 ng/L dans l'eau de

distribution devrait débuter dans les prochaines semaines et les personnes souhaitant en bénéficier sont appelées à marquer leur intérêt dès ce mois de décembre, a assuré mardi le gouvernement régional.

Les modalités pratiques de cette opération seront communiquées prochainement aux communes par l'ISSEP, l'institut scientifique de service public.

Pour rappel, cette campagne vise à objectiver l'exposition de la population afin de déterminer le niveau de risque et d'accompagner les personnes concernées sur base des recommandations en matière de santé qui seront formulées par le conseil scientifique indépendant en matière de PFAS, enrichi pour sa part de quatre nouveaux membres.

Concrètement, il s'agira de comparer le taux d'imprégnation dans le sang à ces polluants par rapport aux valeurs de référence établies dans le cadre du biomonitoring global réalisé en 2021, afin de déterminer si les taux en PFAS sont ou non supérieurs à la moyenne wallonne. Ces résultats seront également comparés aux valeurs disponibles de risque pour la santé.



Les prélèvements sanguins seront proposés en priorité, et sur base volontaire, aux habitants ayant été alimentés à un moment donné par une eau dont les concentrations en PFAS étaient supérieures à 100 ng/L. Si des dépassements passés, actuels ou futurs devaient apparaître, ils seront également intégrés à la campagne de prélèvements pour les rues concernées.

D'autres zones susceptibles d'être concernées par ces prélèvements et analyses de sang pourront être définies au fur et à mesure de l'évolution de l'état des connaissances de contaminations aux PFAS dans d'autres matrices environnementales (sols, eaux souterraines, eaux de surface, etc.), si un transfert vers l'être humain était considéré comme plausible. Une deuxième campagne de prélèvements pourra alors être organisée pour les riverains de ces nouveaux périmètres, en fonction des résultats environnementaux, détaillent les autorités.

Ces dernières indiquent par ailleurs que le conseil scientifique indépendant sur les PFAS, récemment mis en place par la Région, sera élargi à 4 nouveaux experts: Jean-Marie Colet, en charge du service de biologie humaine et toxicologie de l'Université de Mons; Patrick Kestemont, professeur et directeur de l'unité de recherche en biologie environnementale et évolutive de l'Université de Namur; Olivier Luminet, professeur extraordinaire à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Catholique de Louvain et Anne-Simone Parent, professeure à la faculté de médecine de l'Université de Liège.

"Je me réjouis de l'élargissement des compétences au sein du conseil scientifique indépendant sur les PFAS. Les travaux en cours nous permettront de tracer des lignes claires et fortes pour renforcer encore la protection de la santé des personnes", souligne enfin, dans un communiqué, la ministre régionale de l'Environnement, Céline Tellier.